



Mairie de La Rivière - Drugeon

**COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 18 décembre 2020
Sur convocation du 11 décembre 2020
Secrétaire de Séance : Odile Girard**

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Absent	TERRETTAZ Sophie	Excusée
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 20 novembre 2020
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Délibérations :
 - o Ouverture de crédits pour paiement 2021
5. Point sur les travaux en cours
6. Affaires intercommunales
7. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 20 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- La rénovation de la passerelle du terrain de boules est terminée.
Celle des remparts a une main-courante cassée qui pourra être réparée par l'employé communal.

Quant à la passerelle sous le moulin, le devis s'élève à 5 534 € HT avec 2 buses de béton et blocs de soutènement ; celui tout en bois, avec une durée de vie limitée, s'élevait à environ 2 000 €. Ces travaux seront à programmer en 2021.

- La tailles des arbres du verger clos du terreau sera faite par le groupe Jardin du jardin de curé.
Une réunion pour la boîte à livres et la léguboites aura lieu semaine 2 de 2021 : toutes les personnes intéressées peuvent se manifester en mairie.
- Un nettoyage du village est programmé le 24 avril 2021. Les associations seront associées à cette manifestation.
- Concernant les aires de jeux, les devis de réparation ont été signés, à savoir 3 524 € HT. A noter que ces réparations sont dues en partie à des dégradations volontaires.
Du gravier roulé sera ajouté sous les éléments de l'aire du clos baillet (499 € HT).
- Concernant le projet d'agrès pour enfants et celui pour adultes, à côté de l'aire de jeux de la MTL, la commune peut prétendre à des aides du Département, de la Région, du fonds d'aide à l'investissement local et de la CAF. Les demandes de devis sont en cours. Le conseil est favorable à cet aménagement.

Bâtiments et chemins

- Le bâtiment du GAEC du marronnier étant implanté en partie sur du terrain communal (175 m²), la situation sera régularisée avec un géomètre. Le Conseil confirme son accord pour vendre ce terrain au prix de 10 € / m².
- Eclairage public : le problème rue Charles le téméraire a été identifié. Le luminaire à l'origine du défaut sera débranché en attendant son remplacement.
- Les chassis fixes (fenêtres) de la MTL seront remplacés semaine 3.
- Le socle de la vierge de Mt Gimmeux devrait être posé au printemps 2021.
- Déneigement : l'enrobé provisoire au niveau du pont du chemin de la glacière a de nouveau été détérioré lors du déneigement.

Gestion de la forêt

- La coupe de la parcelle 8, vendue à la scierie Laresche est terminée (environ 550 m³).
- L'entreprise « Ecureuil Doubiste » est intervenue pour dégager les fils électriques pris dans les arbres situés chemin de Vau les aigues.

Communication et information

- R'virat 2020 : l'édition des bulletins est terminée et leur distribution est prévue avant Noël, par les conseillers municipaux.

Les infos de la communauté de communes seront distribuées en même temps, ainsi que le calendrier de ramassage des bacs d'ordures ménagères.

CCAS

- Comme le repas annuel est annulé, des bons d'achat d'une valeur de 20 €, valables à l'épicerie du village, ont été distribués aux personnes de plus de 80 ans. Pour les personnes en EHPAD, des boîtes de chocolat seront transmises par l'intermédiaire des familles.

III) Urbanisme

Déclaration Préalable

Sievert Grégory pour l'agrandissement d'une porte fenêtrée en baie vitrée.

IV) Délibérations

- Ouverture des crédits pour paiement des factures d'investissement en 2021, avant le vote de budget (25 % des crédits ouverts en 2020).

V) Affaires intercommunales

- CFD : Validation des plans de zonage et des Opérations d'Aménagement Programmé. Les règlements transmis aux conseillers doivent faire l'objet de remarque avant le 10 janvier 2021.
Périmètre des monuments classés : à la demande de la commune, le périmètre soumis à avis des architectes des bâtiments de France a été élargi à l'ensemble du village. Une enquête publique sera menée en parallèle du PLUi.
- Syndicat du Pays du Haut Doubs : point sur l'évolution de ce syndicat qui regroupe 5 communautés de communes.
- SMCOM : le cours des prix de reprise des produits recyclés s'effondre et les recettes de ce syndicat diminuent. De plus, le coût des déchetteries est de plus en plus cher pour recycler tous les matériaux. Les tarifs de levées des bacs d'ordures ménagères risquent donc d'augmenter (+ 5 € / abonnement et + 3 % pour la part variable).

VI) Questions et informations diverses

- Demande de Jérémy Lonchamppt pour poser une benne sur le terrain communal, le long de la maison 4 rue charles le téméraire. Le conseil donne son accord.
- En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux du maire 2021 n'aura pas lieu, tout comme celle de la CFD.
- En fin de réunion et au bout d'une petite année de mandat, le conseil fait un tour de table pour faire un bilan du fonctionnement de cette assemblée et donner un ressenti de son rôle de conseiller municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

**Le Maire,
Christian VALLET**